



Mairie

D'AUTOUILLET

AVIS DE RÉUNION ORDINAIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu

Dans la salle du Conseil Municipal

Le 27 janvier 2022 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent conseil ;
- Décisions prises par Mme le Maire conformément aux délégations accordées par le conseil municipal ;
- Autorisation à Mme le Maire de signer avec le comptable assignataire de la Trésorerie de Rambouillet une convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux hors fiscalité et dotations ;
- Autorisation à Mme le Maire de signer avec la CAF des Yvelines une convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service « Accueil de Loisirs sans hébergement » ;
- Débat sur la politique de protection sociale complémentaire de la commune ;
- Nomination d'un délégué suppléant auprès du SIAMS, du SITERR et du SIVU EMIT ;
- Désignation d'un membre des commissions Finances et Urbanisme et des comités Eglise et Cimetière
- Désignation d'un correspondant défense ;
- Approbation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIRYAE.

Questions diverses.

Pour affichage, le 18 janvier 2022

Le Maire

Christine LÉNARD

